

PLAN DE PREVENTION DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU COLLEGE SEVIGNE (2023-2024)

Favoriser la parole et l'échange

L'enjeu premier est que chaque personne, au Collège Sévigné, se sente autorisée à prendre la parole si elle en ressent le besoin, et que la recherche de l'information prévale face à la circulation des rumeurs.

- Un consultant spécialisé, le groupe *Egaé*, évalue depuis juin la capacité de l'établissement à réagir face aux cas de violences sexistes et sexuelles (VSS), avec des entretiens individuels et des *focus groups*, sur la base du volontariat, ouverts à tous. Un relevé de conclusions sera remis à l'établissement dans les semaines qui viennent.
- En interne, M^{mes} Vercruyse et Hermand-Schébat, infirmière et psychologue du secondaire, accueillent depuis juin des demandes de prise en charge (élèves et adultes).
- La direction reçoit également les personnels, les élèves et les anciennes et anciens élèves qui le souhaitent. Leur point de vue, leur témoignage, leurs conseils, leurs propositions contribuent aujourd'hui à enrichir le dispositif de prévention des VSS qui se met en place.
- La tenue d'assemblées de lycéens a été autorisée selon un calendrier déterminé : les élèves, en toute autonomie, s'emparent des sujets sur lesquels ils souhaitent débattre ou attirer l'attention de la direction.
- La question des VSS et du harcèlement fait partie des thèmes abordés par *L'Ecole des parents*, une modalité nouvelle de rencontres entre l'établissement et les familles, mise en place à la rentrée 2023.

Eduquer tous nos élèves à la vie affective et sexuelle

Un plan d'éducation à la vie affective et sexuelle a été consolidé pour le primaire et le secondaire à la rentrée 2023, avec au moins trois séances par classe et par année scolaire, sous trois angles, biologique, psycho-émotionnel, socio-juridique, adaptés à l'âge des enfants. Au primaire, on insiste surtout sur l'étude et le respect du corps, le respect de soi et des autres, la notion d'intimité et de



respect de la vie privée, le droit à la sécurité et à la protection, les différences morphologiques (homme, femme, garçon, fille), la reproduction des êtres vivants, l'égalité entre les filles et les garçons. Au secondaire, un partenariat avec Sorbonne Université permet d'accueillir 8 étudiants internes en médecine dans le cursus "Santé" au collège, qui prévoit aussi une visite du planning familial pour les élèves de 3^e. Une exposition ouvrira courant novembre au CDI sur le thème « Faire famille(s) ». Un partenariat avec différents partenaires associatifs sensibilisant à l'égalité femmes-hommes prévoit une intervention par classe en novembre, de la S^{de} à la T^{ale}. En décembre 2023, Clotilde Leguil intervient en T^{ale} au sujet de son ouvrage, *Céder n'est pas consentir* (PUF, 2021). En février 2024, les interventions de la police nationale reviennent avec les élèves sur les définitions légales du consentement, des VSS, du harcèlement. Enfin, au mois de mars 2024, sera mis en place le *Mois pour l'Égalité Femme-Homme, au collège et au lycée* : 30 femmes interviennent dans toutes les classes de la 6^e à la T^{ale} et échangent au sujet de leur parcours. L'engagement des parents d'élèves, du pôle santé, de la vie scolaire du primaire et du secondaire, des équipes pédagogiques a été déterminant pour mettre en place ces projets éducatifs.

Donner un cadre à nos échanges

Au-delà de ces dispositifs, la mobilisation de toute la communauté est nécessaire, pour réfléchir ensemble à la relation de confiance entre les élèves et les adultes chargés de leur éducation à Sévigné, avec les principes suivants :

- à l'exception des sorties (pause méridienne ou récréations, pratiques sportives, sorties pédagogiques) et des voyages scolaires, les temps de transmission pédagogique se déroulent exclusivement dans l'enceinte des bâtiments du Collège ;
- les voies de communication entre les élèves et les adultes du Collège sont prioritairement fournies par l'établissement lui-même (Ecole Directe, Microsoft 365). Dans le cadre des voyages scolaires, les enseignants responsables se voient remettre par l'établissement un téléphone portable professionnel pour communiquer avec les élèves ;
- les contacts physiques entre un adulte et un élève peuvent avoir une fonction pédagogique (par exemple en éducation physique et sportive, pour rectifier un geste). Toutefois, dès les années de maternelle, où les contacts permettent d'assurer la sécurité affective des enfants, ils ne sont jamais prolongés et sont à éviter s'ils n'ont pas une claire fonction pédagogique.



Former tous les personnels

Un plan de formation à l'attention de tous les personnels a été voté par le Conseil Social et Economique du 6 septembre 2023. Il comprend notamment : une formation aux premiers secours en santé mentale (par l'UNAFAM et l'INFIPP), une formation sur la prévention des VSS et la conduite d'enquête interne, qui a eu lieu les 2 et 3 octobre 2023, un atelier « sexe et emprise psychologique » animé par la médecine du travail.

Consolider l'information pour tous

Un module d'information et de sensibilisation sur les VSS est accessible par l'ensemble de la communauté (étudiants et formateurs du supérieur, lycéens, personnels) sur la plateforme *Moodle* de Sévigné. Il permet d'accéder à des ressources variées, telles que textes de référence, vidéos et fiches synthétiques de sensibilisation aux enjeux des VSS, numéros d'urgence nationaux (pour y accéder, voir la page d'accueil du site www.collegesevigne.org).

Organiser les signalements

Depuis juin, une adresse électronique externe permet de témoigner en toute confidentialité à propos d'un fait de violence (signalement-sevigne@groupe-egae.fr). En interne, les élèves peuvent s'adresser à la psychologue, à l'infirmière, aux référents de vie scolaire, ou encore à notre commission VSS (commissionvss@collegesevigne.fr). Les personnels, de leur côté, peuvent faire un signalement par ces mêmes voies ou en informant le CSE, et notamment ses deux référents « harcèlement sexuel », nouvellement désignés.

Mettre en place une commission interne sur la question des VSS

Une commission VSS est en place. Cette commission, dont les membres ont été formés à la conduite d'enquête, a pour fonction de réfléchir à la diffusion d'informations sur ces questions, d'accueillir la parole des élèves dans le cadre d'enquêtes, et d'aider à caractériser les faits. Elle se réunira trois fois par an et aussi fréquemment que nécessaire en cas de signalement.

Ce plan d'action a été présenté devant le Conseil d'Administration de l'Association du Collège Sévigné qui, pour appuyer les actions menées par la direction, a décidé la création d'une commission chargée d'évaluer les problématiques dans le domaine des violences en milieu scolaire, afin de structurer une veille et une expertise durables dans l'établissement.

